

-CC-

Publié le 07 février 2012 à 06h00 | Mis à jour le 07 février 2012 à 15h30

Les dinosaures et les hôpitaux



Lysiane Gagnon

La Presse

La présence de vieillards en attente d'hébergement dans les hôpitaux de soins aigus est à la source des pires problèmes de nos services de santé.

Cela réduit le nombre de lits accessibles aux patients de l'urgence et à ceux qui sont en attente d'une chirurgie. En outre, la présence de personnes souvent incontinentes et confuses accroît les risques d'infection.

Je l'ai constaté plus d'une fois en accompagnant des proches hospitalisés. Un cas entre autres: à la veille d'une opération éprouvante, notre malade devait partager sa chambre avec un vieillard en attente d'hébergement qui se croyait dans un «centre d'achats» et qui l'a tenue éveillée toute la nuit par ses cris incohérents.

Deux jours plus tard, au sortir des soins intensifs, et relevant d'une chirurgie majeure, notre malade s'est retrouvée avec un autre compagnon de chambre qui a eu tôt fait de rendre les toilettes communes tellement dégoûtantes qu'elle en était réduite à traverser l'étage, avec ses tubes et ses pansements, pour utiliser les toilettes publiques.

Notre malade, qui a des assurances, avait déjà demandé une chambre privée, mais on lui avait dit qu'il n'y en avait pas de disponible. En remettant de la pression, nous avons réussi à en obtenir une... moyennant un dépôt de 500\$ - une somme en partie remboursable (des semaines plus tard), mais que bien des gens n'auraient pas pu défrayer sur-le-champ.

Au Sacré-Coeur, début janvier, 80 lits étaient occupés par des personnes en attente d'hébergement ou de réadaptation. Seize à Maisonneuve-Rosemont, 56 au CHUM, et 57 au CUSM... où ces patients restent en moyenne 118 jours!

Ce phénomène est à la source de l'angoisse des patients qui voient leur opération sans cesse reportée. C'est aussi ce qui explique l'engorgement des salles d'urgence, ces lieux de misère et d'indignité.

On manque tragiquement de centres d'hébergement et de ressources intermédiaires: cela, on le sait, on le voit et on le subit.

Or, voici qu'André J. Saindon, qui est déjà propriétaire d'une résidence privée pour aînés dûment certifiée, vient d'ouvrir un centre d'hébergement qui pourrait accueillir des personnes en perte d'autonomie au coût, pour l'État, d'une centaine de dollars par jour (plutôt que de 1800\$ par jour à l'hôpital).

Ce qui manque, en effet, ce ne sont pas les résidences privées. C'est l'hébergement public. Car ne nous méprenons pas, ce sont des vieux pauvres et abandonnés qui encombrant les hôpitaux, ce n'est pas ma mère, et sans doute pas la vôtre, ami lecteur.

Notre collègue Ariane Lacoursière a visité cette nouvelle résidence, sise dans un ancien couvent, à l'angle des rues Rachel et De Lorimier: chambres lumineuses avec salles de bain, cour extérieure et grande terrasse. L'endroit pourrait accueillir tout de suite 50 personnes. Cela libérerait d'un seul coup presque tous les lits non disponibles au CHUM!

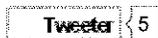
N'importe quel esprit normal verrait là une aubaine, une occasion à ne pas rater. Mais à l'Agence de la santé de Montréal, qui régit l'accréditation des ressources intermédiaires, on fait la fine bouche.

L'agence a son propre plan, dont elle ne déroge pas. Ce plan ne couvre pas les besoins, c'est évident, mais nos petits bureaucrates s'y tiennent: pas question d'ajouter une nouvelle résidence dans le réseau!

«C'est le prochain plan (à partir de 2014!) qui déterminera si d'autres ressources seront développées à Montréal», explique-t-on à l'Agence. On croirait entendre un commissaire soviétique responsable d'un plan quinquennal.

François Legault n'a peut-être pas tort de proposer l'abolition des agences régionales de la santé. Quand les dinosaures ont cessé de s'adapter à l'évolution, ils se sont éteints.

Partager



0

publicité